



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 18033

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur le nombre de places en établissements pour adultes, fixé par les agences régionales de santé. Les associations de parents d'enfants en situation de handicap s'inquiètent des conséquences du nombre de places très limité dans ces établissements pour adultes notamment sur les risques d'un engorgement des établissements pour enfants et adolescents, la loi obligeant en effet le maintien des personnes dans les structures d'enfance, en l'absence de place en secteur adultes. Aussi, elle lui demande ses intentions pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18033

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1492